

religieuses et non politiques, pour "leur bon Dieu",² qu'ils se préparaient à la mort comme au martyre. " Je suis prêtre, déclarait à la foule l'abbé Cormeaux, et l'on me conduit en prison parce que j'ai refusé le serment qu'on exige. J'en bénis Dieu... Mourir plutôt que pécher! Oui, mourir plutôt que d'offenser un Dieu, notre créateur, et qui mérite par tant de titres notre amour." (p. 39.) De sa prison, il écrivait avec humilité et résignation: " Il y a apparence que Dieu ne me procurera pas la palme du martyre, je n'en suis pas digne. Au reste, soumettons-nous à tous ses décrets. " (p. 54.)

La question que se posait l'abbé Cormeaux, et à laquelle son humilité donnait une réponse négative, se pose pour chacune des victimes de la Révolution. Ont-elles été dignes du martyre, et, si elles l'ont été, dans quelle mesure? Dans une étude du plus haut intérêt que vient de publier la *Revue hebdomadaire*,³ elle démontre que chez les prêtres défaillants il y eut des degrés dans la " défaillance " et l'apostasie. Il y en eut aussi dans la fermeté et dans l'héroïsme de ceux qui, au péril de leur vie, conservèrent leur foi et leur caractère. Il faudrait se garder de voir dans chacun d'eux un héros et un martyr sublime. Tels acceptaient à l'avance la mort comme l'épreuve suprême qui leur ouvrirait les portes du ciel dans un grand acte de foi et d'amour, mais d'autres essayaient de concilier jusqu'au bout les exigences de la conscience et celles de la Révolution, faisaient aux révolutionnaires les plus grandes concessions, hormis celle qui finissait par leur être demandée, l'apostasie. Cer-

² Les divers auteurs qui ont consacré des notices à l'abbé Androuet racontent qu'une fois celui-ci arrivé à Saint-Méen il eut à essuyer de la soldatesque les plus cruels outrages... En lui montrant un crucifix, on lui disait: " Embrasse-le, ton bon Dieu! " et en ce moment même, on lui assénait des coups si violents sur la tête que les éclats de la croix en sautaient. (p. 170.)

³ *Le clergé en 1794. Ames défaillantes, âmes fidèles*, première partie. *Revue hebdomadaire* du 17 novembre 1917. (p. 281-318.)